



Katrin JADIN

*Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Bruxelles, le 29 avril 2008 -

La Députée libérale Katrin JADIN demande l'interdiction du MOSQUITO anti-jeunes

Le Mosquito est un dispositif répulsif mis au point pour **éloigner de certains endroits les enfants, les adolescents et les jeunes adultes jugés indésirables.**

Constitué d'un générateur à hautes fréquences et d'un haut parleur, **l'appareil émet des sons désagréables provoquant des désagréments chez les humains n'ayant pas encore stabilisé leur croissance.**

Selon l'avis d'oto-rhino-laryngologues, **ces sons seraient audibles jusqu'à l'âge d'environ 25 ans.** Le kit vaut un peu moins de 1.000 euros et, depuis sa création en 2006, quelques 3.500 appareils ont été vendus en Grande-Bretagne. On en trouve également aux Pays-Bas, en France et en Suisse.

Pour la Députée fédérale **Katrin JADIN (MR)**, c'est incompatible avec une démocratie digne de ce nom : **« Cette pratique n'a aucune éthique et est une violation de la Convention internationale des Droits de l'Enfant. Par ailleurs, le Mosquito criminalise la jeunesse et assimile les jeunes à des voyous. »**

Selon elle, ce n'est absolument pas une réponse adéquate aux problèmes de délinquance ou de nuisances occasionnés par des groupes de jeunes : **« Le Mosquito ne fera que déplacer le problème puisque les jeunes visés iront tout simplement s'installer un peu plus loin. »** Pour la Députée d'Eupen, le risque d'escalade est immense : **« Laisser ces dispositifs s'implanter un peu partout signifie qu'on donne à chacun la possibilité de réduire la liberté de l'autre et notamment la liberté d'association, ce qui pour tout démocrate, est inacceptable ! »**

La parlementaire a donc décidé de déposer à la Chambre des Représentants une proposition de résolution qui invite le Gouvernement fédéral à **commanditer une étude sur les effets de l'exposition à des dispositifs répulsifs jeunes « Mosquito »** et, bien entendu, d'en **interdire la commercialisation et l'utilisation en Belgique.**

« Pour la Commission européenne, c'est très clair : il incombe à chaque Etat-Membre d'interdire ce type de dispositif répulsif anti-jeunes », précise Katrin JADIN, dont la proposition de résolution a été **cosignée par ses collègues réformateurs Xavier BAESELEN, David CLARINVAL, Olivier DESTREBECQ et Florence REUTER,** ainsi que par plusieurs députés OpenVLD.

« En tant que jeune et libérale, je ne peux admettre ce type de pratique discriminatoire et qui, en plus, est une atteinte à l'intégrité physique. Les positions d'associations telles que la Fédération des Etudiants Libéraux ou des Territoires de la Mémoire renforcent encore ma détermination à combattre le Mosquito », souligne encore la Députée Katrin JADIN.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ KATRIN JADIN :

GSM : 0478 333 417 | Courriel : katrin@jadin.be